

**PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DE L'EURODISTRICT PAMINA**

**Réunion du 19 avril 2024 au Kreishaus Südliche Weinstrasse à Landau (16h00)**

**ELECTION DU PRESIDENT**

Le GECT Eurodistrict PAMINA procède à l'élection au scrutin secret de son Président par le doyen d'âge, M. HOMMEL.

Le résultat de cette élection est le suivant :

Nombre d'inscrits	33
Nombre de votants	21
Suffrages exprimés	24
Majorité absolue	13

Ont obtenu :

M. Dietmar SEEFELDT                      23 voix

M. Dietmar SEEFELDT, ayant obtenu la majorité absolue des voix des représentants de l'Eurodistrict, est élu Président du GECT Eurodistrict PAMINA pour un mandat de trois années.

**ADOPTÉE**

\*\*\*

**ELECTION DES VICE-PRESIDENTS**

Une seule liste sur laquelle figure les deux vice-Présidents est déposée :

- M. Victor VOGT : 1<sup>er</sup> vice-Président
- M. Christoph SCHNAUDIGEL : 2<sup>ème</sup> vice-Président

Cette liste est adoptée à l'unanimité avec deux abstentions par vote à main levée.

Les représentants suivants sont donc élus vice-Présidents de l'Eurodistrict pour un mandat de trois années :

- M. Victor VOGT : 1<sup>er</sup> vice-Président
- M. Christoph SCHNAUDIGEL : 2<sup>ème</sup> vice-Président

**ADOPTÉE**

\*\*\*

## **Délibération n°01/2024 - Composition du Bureau : élection des représentants**

Le Bureau comprend douze membres dont le Président et les deux vice-Présidents. Une seule liste sur laquelle figure les neuf secrétaires est déposée :

MM. BRECHTEL, DUSCH, GEISLER, Mme KOCHERT, MM. MENTRUP, OFFELE, SCHERRER, STURNI, WOLF

Cette liste est adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

Les représentants suivants sont donc élus membres du Bureau de l'Eurodistrict pour un mandat de trois années :

Secrétaires du Bureau de l'Eurodistrict PAMINA :

MM. BRECHTEL, DUSCH, GEISLER, Mme KOCHERT, MM. MENTRUP, OFFELE, SCHERRER, STURNI, WOLF

**ADOPTÉE**

\*\*\*

## **Délibération n°02/2024 : Délégations d'attribution au Président**

Après en avoir délibéré, le GECT Eurodistrict PAMINA approuve le renouvellement des délégations au Président, à savoir :

- la signature au nom et pour le compte de l'Eurodistrict de tous contrats, toutes conventions, baux de locations, lettre de commande et marchés nécessaires pour la réalisation des missions de l'Eurodistrict,
- la signature de tous actes, pièces juridiques et comptables nécessaires au fonctionnement de l'Eurodistrict,
- le traitement des demandes de subventions directes inférieures ou égales à 5.000 €,
- la nomination du Directeur général des services,
- la délégation de signature générale au Directeur général des services.

**ADOPTÉE**

\*\*\*

## **Délibération n°03/2024 : Délégations d'attribution au Bureau**

Après en avoir délibéré, le GECT Eurodistrict PAMINA approuve le renouvellement des délégations au Bureau, à savoir :

➔ Finances

- La création et/ou modification des régies d'avances et de recettes
- La préparation des orientations budgétaires, du budget primitif et du budget supplémentaire

- Le traitement des demandes de subventions directes inférieures ou égales à 5.000 €
- La passation des marchés publics à procédure adaptée
  - ➔ INFOBEST
- Le suivi et la mise en œuvre de la mission INFOBEST PAMINA pour la période 2024-2026,
  - ➔ INTERREG Rhin supérieur
- Le suivi des programmes INTERREG V et Interreg VI Rhin supérieur
- Le suivi de la clôture du projet INTERREG V « Société civile Rhin supérieur »
- Le suivi et la mise en œuvre du projet INTERREG VI « INFOBEST 4.0 | Maison de Service Rhin supérieur »
- Le suivi et la mise en œuvre du projet Interreg VI « OrientTEE : Orient-Tandem Ecoles-Entreprises » comme partenaire co-financeur effectuant des dépenses
- Le suivi et la mise en œuvre du projet Interreg VI « Trésor'OR » comme partenaire co-financeur effectuant des dépenses, notamment dans le cadre du projet « PAMINA – Conférence des jeunes Protection du climat »
  - ➔ PAMINA-SPORT
- Le suivi et la mise en œuvre de la convention PAMINA Sport 2024-2026
  - ➔ Administration générale
- La mise en place d'un plan de formation, de mutuelles santé et prévoyance et du télétravail pour les personnels recrutés en direct
- La mise à jour du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et complément indemnitaire annuel (CIA) pour les personnels recrutés en direct
  - ➔ Divers
- Le suivi et la mise en œuvre des contrats de services civiques
- Le suivi et la mise en œuvre de l'initiative INTERREG Volunteer Youth (IVY) – jeune volontaire européen pour une période de maximum 6 mois
- Le suivi du plurilinguisme : apprendre la langue du voisin
- Le suivi et la mise en œuvre de l'accord de partenariat visant à promouvoir la coopération touristique dans l'espace PAMINA
- Le suivi et la mise en œuvre de la convention pour la pérennisation du centre de compétences trinational pour la coopération transfrontalière en matière de santé (TRISAN)

**ADOPTÉE**

\*\*\*

**Délibération n°04/2024 : Composition de la commission d'appel d'offre :  
désignation des représentants**

Après en avoir délibéré, le GECT Eurodistrict PAMINA procède à l'élection au scrutin public, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres (CAO).

Une seule liste est déposée.

Titulaires :

MM. BURKHART, HOMMEL, OFFELE, SCHMOLL, WOLF

Suppléants :

Mme GANSTER, M. HUMMEL, Mme ISINGER, MM. KLIPFEL, SCHNAUDIGEL

La seule liste déposée obtient 24 voix et en conséquence, les cinq sièges de titulaires et les cinq sièges de suppléants sont élus à l'unanimité.

Les représentants suivants sont élus membres de la commission d'appel d'offres :

Titulaires :

MM. BURKHART, HOMMEL, OFFELE, SCHMOLL, WOLF

Suppléants :

Mme GANSTER, M. HUMMEL, Mme ISINGER, MM. KLIPFEL, SCHNAUDIGEL

Le Président informe l'Eurodistrict qu'il désignera par un arrêté à intervenir, le représentant qui présidera la CAO, en qualité de représentant du Président de l'Eurodistrict.

**ADOPTÉE**

\*\*\*